

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fusion de communes : les citoyens de Sion, Veysonnaz et Mont-Noble se prononceront sur le projet l'an prochain

Les exécutifs des trois communes ont décidé de poursuivre la démarche en vue d'une fusion. Les travaux vont maintenant se poursuivre afin de définir l'organisation de la nouvelle commune qui sera soumise au vote des citoyens l'an prochain.

En avril 2021, les conseils municipaux de Sion, Veysonnaz et Mont-Noble annonçaient leur intention de lancer une étude stratégique en vue d'une fusion des trois communes. Cette décision faisait suite aux demandes déposées par Veysonnaz et Mont-Noble et s'inscrivait dans la vision du conseil municipal sédunois de faire de Sion la Capitale suisse des Alpes.

Accompagné dans ses travaux par le bureau spécialisé Compas Management, le comité de pilotage en a présenté les résultats aux exécutifs. L'étude stratégique réalisée a fait l'objet d'une analyse multicritères qui permet d'examiner les différentes dimensions du projet :

- **Développement et rayonnement** : avantages et inconvénients en termes de développement et de communauté de destin entre les communes ;
- **Opinion publique et identités locales** : appréciation de la communauté de vie entre les populations ;
- **Finances et fiscalité** : appréciation de la compatibilité des communes en termes financiers ;
- **Prestations communales** : avantages et inconvénients en termes de décision et de production des prestations ;
- **Tissu communal** : avantages et inconvénients pour le tissu communal valaisan.

L'étude stratégique confirme la faisabilité et l'opportunité de réaliser cette fusion. Elle sera présentée publiquement lors de trois soirées citoyennes à Sion, Nax et Veysonnaz et sera ensuite mise en ligne.

A la lumière des résultats de cette étude stratégique, les exécutifs des trois communes ont décidé de poursuivre la démarche en vue d'une fusion. « Nous estimons que c'est à la population de décider », soulignent les trois présidents de commune. Il s'agira maintenant de définir l'organisation de la nouvelle commune et de formuler une proposition claire et concrète aux citoyens des trois communes. Une votation communale est prévue le 18 juin 2023.

Sion, le 3 avril 2022



SION



Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Patrick Lathion, président de Veysonnaz
079 344 59 92 ; lathion@geosat.ch
- Bernard Bruttin, président de Mont-Noble
079 204 34 00 ; president@mont-noble.ch